



LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

Challenge « ETHIQUE et PREVENTION »

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL

REGLEMENT

ARTICLE 1 : OBJET – BUT :

Un challenge intitulé « **Ethique et Prevention** » est disputé chaque saison entre les équipes de 1^{ère} division, 2^{ème} division, 3^{ème} division et 4^{ème} division, sous la responsabilité du District de la Vienne de Football et de la commission « Ethique et Prévention ».

ARTICLE 2 : MODALITES

Il s'agit de récompenser les équipes qui auront été les moins sanctionnées pour des faits disciplinaires au cours de la saison selon les incidences suivantes :

- **1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} divisions : joueurs**
 - carton jaune : - 3 points
 - carton rouge suite à 2 cartons jaunes : - 6 points
 - carton rouge direct et autres cartons rouges: -10 points

- **Encadrement banc de touche : éducateur ou dirigeant**
 - carton jaune : - 10 points
 - carton rouge : - 25 points

Toute équipe recevant quatre cartons ou plus, jaunes ou rouges, au cours d'une même rencontre, est pénalisée de 10 points supplémentaires.

Toute équipe recevant deux cartons rouges ou plus au cours d'une même rencontre, est pénalisée de 10 points supplémentaires.

Toute équipe qui n'aura reçu aucun carton jaune ou rouge pendant les onze premières journées de championnat puis ensuite pendant les onze dernières journées, augmentera son capital point de 20 unités.

Conformément aux dispositions prises par le Comité de Direction, un club dont l'un de ses licenciés est l'objet d'une sanction égale ou supérieure à six mois ferme ou 15 matches ferme, est exclu du challenge pour la saison en cours.

ARTICLE 3 : CLASSEMENT

Toutes les rencontres prévues au calendrier seront prises en compte dans l'ordre où elles se joueront.

Un classement intermédiaire est effectué à l'issue de la première moitié des journées de championnat effectivement jouées.



*LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !*

Est déclarée vainqueur dans chacune des divisions concernées l'équipe qui a réalisé le meilleur total à l'issue de cette première moitié de championnat.

Chaque équipe lauréate est récompensée lors d'une remise intermédiaire dans le club.

Un classement final est effectué après la dernière journée de championnat selon les mêmes modalités que le classement intermédiaire.

Sont déclarées vainqueurs dans chacune des divisions concernées les équipes qui auront réalisé les meilleurs totaux à l'issue du championnat. Les équipes classées 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} de chaque division sont également récompensées.

Le classement intermédiaire et le classement final sont publiés sur le site internet et le journal électronique.

En cas d'égalité au classement intermédiaire ou au classement final entre deux équipes ou plus, l'ordre prioritaire sera établi de la façon suivante :

1- équipes ayant eu le moins d'exclusions

2- équipe ayant reçu le moins de cartons jaunes

En cas de nouvelle égalité, les deux équipes ou plus, seront récompensées.

Les clubs lauréats du classement final en 1^{ère} Division, 2^{ème} Division, 3^{ème} Division, 4^{ème} Division recevront leurs récompenses lors d'une manifestation organisée par le district.

Les clubs récompensés doivent être représentés avec un minimum de 7 personnes.

Tout club absent à la remise ne recevra pas sa récompense.

Tous les cas et litiges non prévus au présent règlement seront examinés par la commission « Ethique et Prévention ».

29/11/2022